

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 25 novembre 2005
(convocation du 14 novembre 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE D. (jusqu'à 10 h 15)	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 45)	M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. HERITIE Michel à M. HOUEBERT Henri
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ROUSSET Alain	M. LOTHAIRE Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence
M. ANZIANI Alain à M. BENOIT Jean-Jacques	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. BANAYAN Alexis à M. MERCHERZ Jean	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. SOUBIRAN Claude
Mme BRACQ Mireille à M. BELLOC Alain	Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel	Mme PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max	M. PONS Henri à M. QUERON Robert
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude	M. QUANCARD Joël à Mme. DARCHE Michelle
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique	Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

Suppression du bouchon ferroviaire de Bordeaux - Transfert du centre de recyclage de Bordeaux Bastide sur le site de l'ancienne gare Deschamps appartenant à Réseau Ferré de France - Conventions d'occupation et de financement - Protocole d'accord - Décision - Autorisation - Signature -

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la suppression du bouchon ferroviaire de Bordeaux, inscrit au Contrat de Plan Etat-Région Aquitaine 2000-2006, les travaux concernés, notamment, la construction d'un nouvel ouvrage de franchissement sur la Garonne, vont débuter d'ici la fin de l'année 2005.

La construction de ce nouveau pont, confiée au groupement EIFFAGE TP, nécessitant de prévoir des installations de chantier, le site occupé actuellement par le centre de recyclage de Bordeaux Bastide, au titre d'une occupation temporaire délivrée par le Port Autonome de Bordeaux, est particulièrement approprié aux emprises du chantier côté rive droite.

C'est la raison pour laquelle Réseau Ferré de France (RFF) a proposé à la CUB de transférer l'activité du centre de recyclage sur un terrain lui appartenant du site de l'ancienne gare Deschamps, pendant la durée d'occupation prévue dès la signature des présentes.

La Communauté Urbaine de Bordeaux acceptant cette proposition, les parties ont convenu d'arrêter par conventions leurs engagements respectifs nés de ces transferts d'occupation :

Réseau Ferré de France s'engage à payer au Port Autonome de Bordeaux la redevance d'occupation du terrain servant d'aire de chantier au groupement réalisant la construction du nouveau pont, précédemment versée par la C.U.B., à restituer, après nettoyage, l'ensemble de ce terrain dans un état identique à sa prise de possession, à mettre à disposition de la CUB à titre payant le site de l'ancienne gare Deschamps et à l'autoriser à réaliser les travaux nécessaires à l'activité d'un centre de recyclage.

Ces travaux, dont la Communauté Urbaine est maître d'ouvrage, sont estimés à 165.352,40 € H.T.

Ils seront payés par la Communauté Urbaine sur le chapitre 23- article 2315- fonction 8120-CRB O300- programme OBB00 et seront intégralement remboursés par Réseau Ferré de France dans les conditions figurant à la convention de financement.

La CUB s'engage à mettre à la disposition de RFF l'emprise du terrain du PAB actuellement occupé par le centre de recyclage de Bordeaux Bastide pendant la durée des travaux précités et à verser à RFF une redevance annuelle hors taxes de 12 000 euros (révisable annuellement) pour occupation de son site.

Enfin, le PAB a convenu de reconduire, à l'issue des travaux de construction du pont, l'autorisation d'occupation temporaire de son terrain sis quai Deschamps par le centre de recyclage pour la durée qui reste à courir entre le début d'occupation par RFF et le 31 décembre 2006, dans le cadre de la décision d'autorisation précédemment accordée à la CUB.

Ces différentes dispositions sont reprises dans les documents suivants, dont un exemplaire de chaque est joint à la présente délibération :

- la convention d'occupation du terrain dépendant du domaine public de Réseau Ferré de France,
- la convention de financement des travaux relatifs à l'aménagement du centre de recyclage provisoire sur le site de l'ancienne gare Deschamps,
- le protocole d'accord entre Réseau Ferré de France et la Communauté Urbaine.

Aussi et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- décider le transfert provisoire du centre de recyclage de Bordeaux Bastide sur le site de l'ancienne gare Deschamps appartenant à Réseau Ferré de France dans les conditions fixées dans les documents ci-dessus cités,
- autoriser Monsieur le Président à signer lesdits documents.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. DIDIER CAZABONNE

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
7 DÉCEMBRE 2005**

